

LE VILLABÉEN



La Fête du Sport en images



P.4/5

Dossier Recensement



P.10

Cliquez et covoiturez !



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

VOTRE CONTRÔLE TECHNIQUE
À VILLABÉ 59€

30, AVENUE DES COURTES ÉPLUCHES - 91100 VILLABÉ
FACE À CARREFOUR & LIDL



Tél. : 01 60 86 54 76

Prenez aussi rendez-vous sur internet :
www.autovision-villabe.fr

2 restaurants
à votre service

Durée limitée
selon affichage dans
les restaurants
participants



MCWRAP

FRAÎCHEMENT PRÉPARÉS

NOUVEAU
POISSON

SAUCE CIBON - ANETH



PRÉPARATION DE
POISSON FRAÎCHE

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr

CHÈVRE

POULET FRAÎCHE À BASE DE FROMAGE
DE CHÈVRE ET SAUCE SAUCE CIBON



POULET & BACON
POULET CROUSTILLANT

POULET FRAÎCHE AU FROMAGE



Villabé C. Cial

L'année ANNIVERSAIRE

Les boutiques

Du lundi au vendredi de 10h à 20h 30.
Le samedi de 9h à 20h.

Carrefour Planet

Du lundi au vendredi de 9h à 21 h 30.
Le samedi de 8 h 30 à 21 h 30.

Centre Commercial Villabé

Route de Villoison • 91100 Villabé
Autoroute A6 • Sortie n°9
Tél. : 01 60 86 33 77

© Carrefour 2010

Carrefour planet

70 BOUTIQUES
7 RESTAURANTS

CENTRE COMMERCIAL
Villabé
LE BON SENS DU SHOPPING

Sommaire

P. 4/5 **VIVRE**

- *Le recensement de la population*

P. 6/7 **VIVRE**

- *Retour en images ...*

P. 8/9 **DÉCOUVRIR**

- *Services, aides et permanences*
- *Yveline Cailleret : aider reste la priorité*

P. 10/11 **AGIR**

- *2 fois plus de 415*
- *Cliquez et covoiturez !*
- *Merci*
- *Une vraie baisse du «ronron» de l'A6*
- *Les ponts d'Ormoy rénovés*
- *Voyagez plus en Île-de-France*
- *Erratum*

P. 12/13 **AGIR**

- *Enquête « conditions de travail »*
- *Une eau de bonne qualité*
- *L'eau potable gérée et distribuée par la CAECE*
- *Préparez vos boutures...*
- *Théâtre pour le Téléthon 2012*
- *Téléthon 2012 - 24ème édition*
- *Association Sportive de Badminton de Villabé*
- *Association de Danse Floklorique Portugaise*

P. 14/15 **COMMUNIQUER**

- *Manifestations à venir*
- *Tribunes des groupes politiques représentés au conseil municipal*

P. 16 **ENTREPRISES**

- *Afrax Maral*
- *Sianodeco*

P. 17 **Etat Civil**

- *Noces d'Or : Mr et Mme Forlivesi*
- *Naissances, Décès et Mariages*

Édito



Irène Maggini

Maire de Villabé

Toujours actifs !

Vous avez pu le constater, la rentrée a été fort active dans notre commune : bien entendu, nous avons organisé comme chaque année trois rendez-vous incontournables de la vie villabéenne : le forum des associations, la fête du sport et notre traditionnel vide grenier. Sans surprise, mais avec satisfaction, j'ai une fois encore constaté le succès de ces manifestations auprès de tous les habitants de la commune.

Autre événement, ponctuel celui-ci mais tout aussi symbolique, l'inauguration de la partie rénovée de notre centre de loisirs "les copains d'abord". Plus de confort pour les enfants, de meilleures conditions de travail pour les adultes, ce lieu connu de tous est aujourd'hui pleinement réhabilité et symbolise notre action : être toujours actifs, pour Villabé.

Villabé, le 8 octobre 2012

Irène Maggini,

Maire, Vice-Présidente de la CAECE

Directeur de la publication : Irène Maggini
Rédacteur en chef : Jean-Marc Bouly
Rédaction : Service Communication Mairie de Villabé
Mise en page, conception graphique et mise en page des "pages pub" : Alonegraphic. - Pascal Brenier, 06 99 420 440
info@alonegraphic.fr / www.alonegraphic.fr
Photos : Service Communication Mairie de Villabé
Imprimerie : L.V.R.I.
Régie publicitaire : Philippe Lachkar, Tél : 06 11 68 82 52
ou 01 60 79 39 29 / sp.91@orange.fr

Le recensement de la population

Notre commune réalisera le recensement de sa population du 17 janvier au 16 février 2013. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, vous êtes concernés.

Pourquoi recense-t-on la population ?

Le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, profession exercée, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

Est-il obligatoire de répondre ?

Oui. La loi du 7 juin 1951 sur la statistique publique rend obligatoire la réponse aux questionnaires du recensement et impose le secret sur toutes les réponses fournies. Le recensement est l'affaire de tous. C'est à partir des réponses de chaque personne enquêtée que sont produites les statistiques utiles à tous. C'est précisément parce que les résultats du recensement sont indispensables que la réponse aux questions est obligatoire.

Quand l'agent recenseur passe-t-il ?

Quelques jours avant sa visite, l'agent recenseur déposera une lettre signée par Madame le Maire dans les boîtes aux lettres, et apposera une affichette dans les halls des immeubles afin d'annoncer le jour de son passage. Il se présentera ensuite dans chaque logement recensé pour donner aux habitants les questionnaires auxquels ils devront répondre.

Comment reconnaître l'agent recenseur ?

L'agent recenseur est recruté et encadré par la commune.

Il possède une lettre accréditive signée par Madame le Maire. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de ce document lors du passage de l'agent recenseur. Elle peut aussi vérifier son identité en téléphonant à la mairie.

Que se passe-t-il en cas d'absence ?

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement en mairie.

Comment l'agent recenseur récupère-t-il les questionnaires ?

Pour reprendre les questionnaires remplis, l'agent recenseur peut :

- soit patienter le temps que les personnes recensées remplissent les questionnaires ;
- soit prendre rendez-vous avec les personnes interrogées ;
- soit proposer aux personnes de remettre directement les bulletins remplis à la mairie ou à l'Insee.

La personne recensée peut aussi confier ses questionnaires à une tierce personne (gardien, voisin...) qui les restituera à l'agent recenseur lors de son prochain passage.





Les réponses sont-elles confidentielles ?

Les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee, seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Traitées et diffusées de manière anonyme par l'Insee, les informations sont protégées par deux lois :

- la loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, qui impose le secret sur toutes les réponses fournies par le recensement et interdit leur communication à quiconque pendant cent ans ;

- la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, qui est applicable au traitement des informations recueillies lors du recensement. Ce traitement est encadré très étroitement par le décret en Conseil d'État du 5 juin 2003, sous le contrôle de la Cnil.

Pourquoi votre réponse est importante ?

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par l'agent recenseur.

Participer au recensement est un acte civique et aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Pour un mois, devenez Agent recenseur

La mairie de Villabé recherche des agents recenseurs pour un contrat à durée déterminée de 28 jours.

Les missions de l'agent recenseur consisteront à aller au devant de la population pour faire le recensement du 17 janvier 2013 au 16 février 2013.

Pour ce poste, il faut :

- avoir plus de 18 ans
- avoir une bonne connaissance du territoire de Villabé
- être à l'écoute
- respecter le secret professionnel
- être très disponible
- avoir une bonne présentation et un bon contact
- avoir de la rigueur et de l'organisation pour restituer les informations dans les délais.

Les postulants au poste d'agent recenseur devront au minimum avoir le niveau du brevet des collèges et maîtriser parfaitement la langue française.

Si vous êtes intéressé, envoyez ou déposez votre CV et une lettre de motivation à l'attention de Mme le Maire en Mairie, 34 bis avenue du 8 mai 1945, 91100 Villabé.

Pour plus de renseignements contactez-nous au 01 69 11 19 75.

Retour en images...



VACANCES AVEC LE CENTRE DE LOISIRS
Cet été, les enfants du centre de loisirs de Villabé ont pu pratiquer de nombreuses activités et sorties proposées par l'équipe d'animation.



7 septembre 2012 : INAUGURATION DU CENTRE DE LOISIRS
Le 7 septembre, Irène Maggini, Maire, Isabelle Wirth, Maire-adjoint chargée des affaires scolaires et périscolaires et des élus du Conseil Municipal ont inauguré le Centre de Loisirs « Les copains d'Abord » en présence de Francis Chouat, Président de la CAECE, des animateurs du CLSH, des associations de parents d'élèves. Mme le Maire et Isabelle Wirth ont vivement remercié l'équipe d'animation pour son travail et sa patience durant la période des travaux.



8 septembre 2012 : FORUM DES ASSOCIATIONS
Samedi 8 septembre avait lieu le traditionnel forum des associations à l'Espace Culturel La Villa. Un rendez-vous devenu incontournable inauguré par Mme le Maire, en présence de Manuel Valls, notre Ministre de l'Intérieur et de Francis Chouat, Président de la CAECE ainsi que de plusieurs élus de la commune. Sport, culture, loisirs, solidarité ... le rythme de cette nouvelle année a été donné par la cinquantaine d'associations présentes.



18 septembre 2012 : VISITE DE L'ECOSITE DE VERT-LE-GRAND
A l'initiative de la SEMARDEL, Mme le Maire accompagnée des élus du Conseil Municipal se sont rendus sur l'Ecosite de Vert-le-Grand pour une visite guidée de leurs nouvelles installations et futurs projets comme le nouveau centre de tri pour les déchets industriels.

22 et 23 septembre 2012 : FÊTE DU SPORT 2012

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la traditionnelle Fête du Sport organisée par le service Vie Sportive en partenariat avec les associations sportives de Villabé et le Service Jeunesse.

Tout au long du week-end, les Villabéens présents à cette manifestation, ont pu découvrir de nombreuses disciplines, avec des activités, des initiations et des démonstrations organisées pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Tennis, cyclisme, pétanque, football, sports de combat, tir à l'arc, gymnastique, danse, basket, roller ont rythmé ces deux jours sportifs et pour la première fois dans la fête du sport, un concours de pêche était organisé au Clos de Montauger.

Merci à toutes les associations pour leur investissement ainsi qu'à tous les participants pour cette belle réussite sportive.



Services, aides et permanences

Être à votre écoute, vous aider et répondre à vos questions, ce sont plus que des mots à Villabé ! La commune a mis en place un large panel d'aides, de permanences et de services pour tous les Villabéens. Tour d'horizon de ces petits "plus" qui peuvent s'avérer indispensables !

DES SERVICES

Carte d'accès déchetteries : Dms, cartes d'accès aux déchetteries, sacs pour les déchets verts.

Nous vous rappelons que les services techniques effectuent une permanence tous les samedis matin de 8h30 à 12h pour la dépose des déchets ménagers spéciaux, l'obtention de cartes d'accès aux déchetteries et des sacs de déchets verts. Pour ces deux derniers points, pensez à vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Paiement en ligne...

L'an passé, la mairie de Villabé améliorait son service scolaire en vous proposant de régler vos factures de restauration scolaire, garderies périscolaires, études surveillées et centre de loisirs par carte bancaire et par chèque CESU. Cette année et afin d'améliorer ses prestations de service, vous pourrez début novembre payer vos factures en ligne via le site internet de la ville.

Ce nouveau e-service vous permettra d'accéder à l'état récapitulatif de vos factures ou de vos paiements, et de procéder au paiement en ligne de vos factures par carte bancaire.

DES AIDES POUR LES TRANSPORTS

Cartes de transports scolaires

Le CCAS rembourse une partie des cartes de transports scolaires pour tous les collégiens et lycéens Villabéens sur la base du coût de la carte Optile et selon un quotient. Pour en bénéficier, il suffit de vous présenter au service scolaire muni de votre dernier avis d'imposition, de la carte de transport, d'un certificat de scolarité, d'un RIB et d'un justificatif de paiement avant le 31 décembre 2012. Renseignements : 01 69 11 19 74

Titres de transports sociaux et cartes associées

Pour les personnes âgées, handicapées, les anciens combattants et selon certaines conditions, le Conseil Général délivre des titres de transport gratuits ou demi-tarif :

- Carte améthyste : Pour le train, métro, RER, cars RATP.
- Carte Rubis : Ligne TICE et bus privés du réseau OPTILE.
- Les chèques taxi : à utiliser auprès des taxis essonniers partenaires de l'opération.

Téléphone de la plate-forme de réservation : 01 56 76 86 25, du lundi au vendredi de 8 h à 21h et le samedi de 8h à 20h.

Les formulaires correspondants à ces titres de transport sont disponibles en Mairie. Vous pouvez également obtenir des renseignements complémentaires auprès du Conseil Général : 01 60 91 99 85.

Le PAM 91 (pour aider à la mobilité)

Réservé aux personnes présentant un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80% sous conditions d'âge et aux personnes de plus de 60 ans percevant l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Renseignements : PAM 91 : 01 60 87 85 80.

Chèque mobilité : Les jeunes de moins de 26 ans en parcours d'insertion suivis par une Mission Locale en Île-de-France peuvent bénéficier d'une aide à l'achat de leur titre de transport pour se déplacer sur tous les réseaux franciliens. Ces chèques mobilité sont financés par la Région Île-de-France.

Carte solidarité transport : La Région propose à tous les allocataires de minima sociaux la carte solidarité transport, afin qu'ils ne soient pas exclus de l'utilisation des transports publics. STIF : 0800 948 999

DES AIDES AU QUOTIDIEN

Aide au permis de conduire : Depuis 2008, la commune verse aux jeunes Villabéens s'inscrivant au permis de conduire à l'auto-école de Villabé une aide de 150 Euros. Pour bénéficier de cette aide, il vous suffit de retirer un dossier auprès du Service Jeunesse situé à la Maison de l'Enfance, rue Orion. Plus de renseignements au 01 64 97 53 31.

Pour les personnes âgées, handicapées :

- une prise en charge à 100% pour la première installation de la téléassistance et 50% du coût de la location mensuelle du matériel (5,20 Euros).
- le portage des repas à domicile. Si faire ses courses ou confectionner ses repas deviennent des tâches trop difficiles, le service de portage des repas à domicile peut combler cette défaillance.

Vous êtes âgés, malades ou handicapés, cette prestation est assurée du lundi au vendredi, en liaison froide. Renseignements auprès du service social.

- un transport gratuit pour le centre commercial Carrefour, le mardi matin sur inscription au 01 69 11 19 73

- Restaurant solidaire. Destiné à tous les foyers villabéens aux revenus modestes, et selon le quotient familial (à faire calculer au CCAS), les personnes seules, les familles avec ou sans enfant, peuvent s'offrir un dîner au restaurant une fois par trimestre pour moins de 3 Euros grâce au partenariat signé avec le restaurant El Rancho du centre commercial Villabé A6.



Subventions eau, chauffage et électricité

La Municipalité et le Conseil Général accordent, chaque année, des prestations supplémentaires, sous la forme de subventions "eau, gaz, électricité, combustible" en faveur des familles nombreuses, des personnes âgées et des demandeurs d'emploi. Renseignements auprès du service social pour connaître les modalités d'attribution de ces prestations.

APA : L'Allocation Personnalisée d'Autonomie aide les personnes âgées en situation de perte d'autonomie et va se substituer progressivement à l'actuelle Prestation Spécifique Dépendance. Elle permettra à un plus grand nombre d'être aidé dans les actes essentiels de la vie quotidienne. Elle s'adresse aux 60 ans et plus, résidant en France de manière stable et régulière depuis plus de trois mois. Le dossier est à retirer auprès du C.C.A.S. et à renvoyer, dûment rempli, au Conseil Général.

Carte Jeune 91 : Ce chéquier, composé de 16 chèques, est utilisable auprès des 400 partenaires choisis par le Conseil général, en Essonne et en France. Libre à vous de décider comment, quand et où l'utiliser ! Car c'est aussi ça l'autonomie. Savoir



gérer un budget et en disposer pour se construire. Il suffit d'habiter l'Essonne, d'avoir entre 16 et 19 ans. Alors, pour une participation de 10 Euros, vous pouvez bénéficier de la Carte jeune 91. Elle vous permet : de vous former : permis de conduire, permis moto, conduite accompagnée, Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)... de vous divertir : concerts, théâtre, cinémas, manifestations sportives, piscines, librairies et points presse indépendants... Vous pouvez retirer le dossier en mairie ou le télécharger sur le site <http://www.cartejeune91.fr/>

Opération sac à dos : Le Conseil général de l'Essonne met à la disposition des structures jeunesse du Département, des packs Sac ados pour permettre aux jeunes Essonnais d'organiser un projet de vacances autonomes durant l'été. Les dossiers sont à retirer auprès du service Jeunesse.

DES PERMANENCES

Des permanences gratuites vous sont également proposées pour vous permettre de connaître vos droits, d'être écoutés, conseillés et accompagnés dans différentes démarches.

Permanence parlementaire : Marie-Anne Bachelerie, attachée parlementaire de notre député Carlos Da Silva vous reçoit sur rendez-vous le 1er samedi de chaque mois en mairie. Renseignements et prise de rendez-vous au 01 60 88 01 23

Permanence assistance sociale : Une assistante sociale de la maison départementale des solidarités (mds) reçoit sur rendez-vous en mairie. Pour plus de renseignements contactez la mds au 01 60 88 93 60.

Permanence juridique : Une juriste du cidf est à votre écoute tous les 2ème samedi et 4ème vendredi de chaque mois sans rendez-vous. C'est en toute confidentialité qu'elle vous renseignera afin de vous aider à connaître vos droits et les moyens de les faire valoir dans différents domaines tels que le droit au travail, le droit de la famille...

Permanence gestion du patrimoine : Joël Albertini, conseiller en gestion de patrimoine de l'union financière de France, vous reçoit en mairie les 3ème samedi de chaque mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous. En fonction de votre situation familiale, financière et professionnelle, il vous conseillera afin de vous permettre de gérer au mieux votre patrimoine. Plus de renseignements et rdv au 06 68 60 68 16.

Permanence notariale : Un notaire assure également une permanence le 1er samedi de chaque mois en mairie. Pour prendre un rendez-vous, 01 69 11 19 75.



Yveline Cailleret : "aider reste la priorité"

le Villabéen : Yveline Cailleret, vous êtes maire-adjointe en charge de l'action sociale. La commune est très active sur ce front...

Oui, et le terme "front" est souvent justifié car il s'agit d'une véritable bataille : contre l'isolement, contre la précarité, contre les difficultés auxquelles chacun d'entre nous peut à un moment être confronté.

le Villabéen : l'aide à celles et ceux qui en ont besoin reste une priorité de l'équipe d'Irène Maggini ?

Oui, avec Madame le Maire, nous avons même érigé cette priorité comme la première de toutes celles que nous poursuivons. Les difficultés sont de plus en plus nombreuses, les demandes d'aides au CCAS suivent forcément la même courbe et nous faisons face en consacrant le budget nécessaire à cette solidarité que nous sommes fiers de défendre.

le Villabéen : un mot sur la semaine bleue ?

Je tiens d'abord à préciser que toutes les catégories de Villabéens peuvent faire appel au CCAS. La semaine bleue est un temps fort de l'année pour nos seniors qui, à Villabé, sont particulièrement actifs et enthousiastes. Nous allons cette année encore leur proposer un programme varié et attrayant !

2 fois plus de 415

Un itinéraire simplifié et plus lisible, un doublement de la fréquence de passage, des bus circulant désormais le dimanche, **voici** en quelques mots et après plusieurs mois d'attente ce qu'offrira dès le 5 Novembre prochain la ligne de bus TICE 415 !

Concrètement, la ligne 415 continue de rejoindre les gares RER d'Évry Courcouronnes Centre ou de Villabé en desservant les parcs d'activités du parcours : Petite Montagne, Bois Chaland, Clos aux Pois, Derrière la Ferme etc... mais :

- Le parcours simplifié permettra de réduire sensiblement le temps de parcours entre les gares RER et les parcs d'activités (12 minutes seulement entre Clos aux Pois et Évry Courcouronnes Centre),
- La fréquence de passage doublera avec un passage toutes les 15 minutes en heure de pointe (30 minutes auparavant),
- Un arrêt supplémentaire sera créé Rue du Bois Chaland en face de BRITA pour mieux desservir le parc de Bois Chaland,
- L'arrêt IKEA sera desservi de façon systématique,
- Les bus circuleront désormais le dimanche alors que ce n'était pas le cas auparavant.

Cliquez et covoiturez !

Vos frais de carburant augmentent, les embouteillages vous exaspèrent ? La Communauté d'Agglomération Évry Centre Essonne vous propose une solution performante et attractive, son portail inédit de covoiturage !

En vous connectant sur www.covoiturage.agglo-evry.fr, vous trouverez en quelques clics des offres vous permettant de réaliser vos trajets domicile-travail en covoiturage ! Ce service est totalement gratuit et simple d'utilisation : créez votre profil indiquez le ou les passagers avec qui partager votre parcours. Vous aurez alors la possibilité de les contacter par mail ou par téléphone. C'est aussi simple que cela et aucune obligation de covoiturer tous les jours ! Songez qu'en covoiturant une fois par semaine seulement, vous économiserez en moyenne, pour un trajet de 20 km, près de 200 Euros par an ! Alors tentez l'expérience, cliquez et roulez !



Coup de neuf estival

Comme chaque année, durant la période estivale, la commune de Villabé procède avec ses services techniques à un certain nombre de travaux d'aménagement et d'entretien de ses espaces publics, des différents bâtiments communaux et de leurs abords...

D'importants travaux de peinture ont également été effectués au groupe scolaire Jean Jaurès par une entreprise extérieure où les murs avaient besoin d'un bon rafraîchissement.

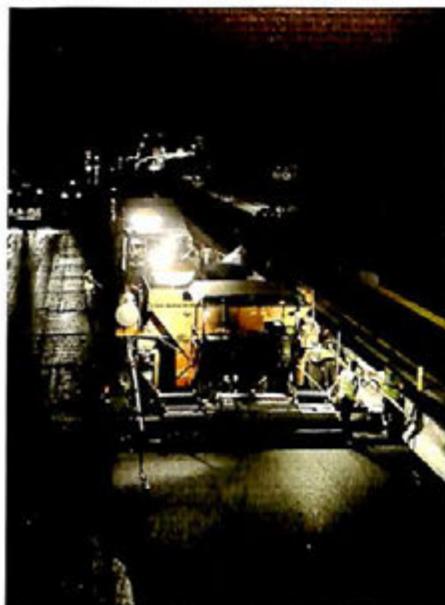
Durant l'été, quelques jeunes fréquentant l'Association OSER, ont rénové les peintures du muret de la mairie, les poteaux béton de la rambarde du terrain stabilisé, les bandes jaunes sur trottoirs rue Jean Jaurès, ZAC des Heurts...

Le service « Entretien des bâtiments » oeuvre lui aussi chaque été pour ranger, nettoyer, lessiver. Un « grand ménage » est effectué durant cette période dans les écoles, gymnases et autres bâtiments communaux afin de vous accueillir dans les meilleures conditions. Un investissement détaillé pour le bien-être de notre commune et des Villabéens.



Une vraie baisse du "ronron" de l'A6

Les dalles en béton de l'autoroute A6 ont enfin disparu au profit d'un



revêtement plus silencieux sur la portion de 3,5 km entre Lisses et Villabé. D'autres travaux suivront cette première phase avec le réhaussement du pont supportant le CR7 au sud de la commune de Coudray-Montceaux et l'amélioration du système d'assainissement à Ormoy. Afin de mesurer son efficacité sur la diminution des nuisances sonores, Bruitparif a installé une station de mesure sur la commune de Villabé et nous pouvons contaster une baisse d'environ 10 décibels depuis la réalisation de cette première tranche de travaux. En plus de cette baisse sonore, les travaux améliorent également la sécurité et le confort des usagers de l'A6.

Voyagez plus en Île-de-France

Depuis le 1er septembre et à l'initiative de la Région Ile-de-France, vous pouvez désormais circuler gratuitement partout en Ile-de-France quel que soit votre abonnement le week-end et les jours fériés si vous êtes titulaire de la carte Navigo.

Erratum

Le prochain et dernier passage des encombrants sur notre commune aura lieu le 23 novembre prochain. La Communauté d'Agglomération nous transmettra le calendrier de collecte de 2013 au cours du mois de décembre.

Les ponts d'Ormoy rénovés !

En collaboration avec la commune d'Ormoy et sous la conduite de la CAECE, votre commune contribue à la rénovation des trois ponts limitrophes avec Ormoy. Revue de détail de ces améliorations essentielles...

Les trois ponts limitrophes avec Ormoy et enjambant l'Essonne (Ponts du Moulin, des Brettes et du Déversoir) vont connaître d'importants travaux à partir du début de l'année 2013. Ce chantier va d'abord permettre de consolider leur structure aujourd'hui fragilisée par les 8 000 véhicules qui les empruntent chaque jour. Remise en état ou reconstruction de leur tablier (la structure porteuse permettant les charges de circulation), ces travaux d'une durée minimale de six mois s'accompagneront d'autres rénovations tout aussi essentielles : l'aménagement de trottoirs conformes aux normes actuelles pour les personnes à mobilité réduite améliorera la circulation des piétons ; les réseaux seront enfouis à l'occasion de la réfection de la chaussée ; enfin, un nouvel éclairage public sera mis en place.



Pilotés par la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne et réalisés en collaboration avec la mairie d'Ormoy, ces travaux seront également supervisés par le SIARCE qui devra réguler le niveau de la rivière Essonne pour faciliter le chantier. La protection de la faune et la flore sera ainsi assurée, conformément à la loi en vigueur sur les travaux pouvant avoir une influence sur le milieu aquatique. Durant le chantier, d'inévitables déviations seront mises en place. Votre journal municipal vous en tiendra régulièrement informé.

L'eau potable distribuée et gérée par la CAECE



La Communauté d'Agglomération Évry Centre Essonne a fait le choix de reprendre en régie publique la distribution de l'eau potable, afin de favoriser un meilleur accès à une ressource essentielle pour les populations du territoire. À compter du 1er janvier 2013, le service public de la distribution de l'eau sera donc assumé de manière directe par la Communauté d'Agglomération Évry Centre Essonne.

Francis CHOUAT, son président et l'ensemble des élus ont fait le choix du changement, au service de l'intérêt général et du pouvoir d'achat. Dans le même temps, des représentants associatifs siègent dorénavant aux côtés des élus au

sein d'un Conseil d'Exploitation, pour partager l'information et les décisions, afin de démocratiser la gouvernance du service public de l'eau. Ces modifications essentielles permettront de mieux maîtriser les coûts pour pouvoir proposer aux usagers et abonnés de meilleures conditions de tarif avec une baisse significative du prix et une transparence de fonctionnement. La qualité du service de proximité sera renforcée : accueil de la clientèle, relevé des compteurs, facturation unique, maîtrise du rendement du réseau et planification de la maintenance... Autant d'évolutions que la Direction des Services Urbains et du Développement Durable s'emploie à mettre en œuvre.

Les services de la CAECE sont à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous souhaitez au 0800 328 800 (numéro vert) ou par mail à regie.eau@agglo-evry.fr

Exposition Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

Une exposition aura lieu en mairie du 5 au 17 novembre 2012, afin de vous présenter l'état d'avancement du PLU. Un registre sera mis à votre disposition pour recueillir vos observations.

Pour plus de renseignements, contactez le service Urbanisme au 01 69 11 19 77.

Préparez vos boutures...

La 3ème édition de la Fête des Plantes se déroulera le 27 avril 2013. Durant cette manifestation, un troc aux plantes est organisé et ouvert à tous. C'est l'occasion pour les jardiniers amateurs de s'échanger conseils, astuces et plantes.

C'est pourquoi nous vous invitons d'ores et déjà à préparer vos boutures pour ce grand rendez-vous botanique.

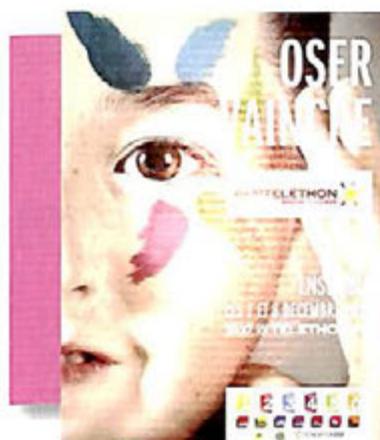
Plus de renseignements au 01 69 11 24 76.

Théâtre pour le Téléthon 2012

La compagnie théâtrale de Villabé, A Tout Vent, présentera à l'Espace Culturel La Villa, au profit du Téléthon, un vaudeville nommé "vaudeville ou l'art d'éviter le mariage" de Gilles Guillaud. Venez nombreux les applaudir et soutenir le Téléthon les :

Samedi 17 novembre à 21h00
Dimanche 18 novembre à 17h00
Vendredi 23 novembre à 21h00
Samedi 24 novembre à 21h00

L'association mettra une urne à votre disposition pour recueillir vos dons.



Téléthon 2012 (7 & 8 déc.) 24ème édition pour Villabé

Venez rejoindre Roger Forlivesi, Gilles Fourmont et l'équipe de bénévoles tous les vendredi, de 17h30 à 19h, salle Saint-Exupéry (derrière la poste) afin de préparer cet événement avec votre générosité, votre enthousiasme, vos idées...
Pour plus de renseignements vous pouvez les contacter au 01 60 86 37 18.

Association Sportive de Badminton de Villabé

L'Association Sportive de Badminton de Villabé (ASBV) a été créée, il y a 6 ans et compte chaque année d'avantage d'adhérents (50 pour la saison 2011-2012). L'ASBV a pour vocation la pratique du badminton sous sa forme loisir. Il n'y a pas d'entraîneur, mais seulement des membres qui veulent pratiquer un sport dans une ambiance conviviale. Son président, Antonio VEIGA, son secrétaire, Florian GOSSET et sa trésorière, Nathalie VEIGA accueillent tous les Villabéens désirant découvrir le badminton le jeudi de 20h30 à 22h30 et le samedi de 10h à 12h au gymnase du Bras de Fer.

Lors de la saison dernière, quelques adhérents ont participé à des tournois inter clubs et se sont qualifiés en demi-finale (tournoi de MASSY). Antonio VEIGA, Florian GOSSET et Jérôme PAQUIGNON ont suivi une formation d'animateurs et sont désormais diplômés. L'association participe également aux différents événements organisés



sur la commune comme la fête du sport et Villabé en fête où elle répond toujours présent pour aider lors de ces manifestations. Le 17 février 2013, l'ASBV organisera un concours de belote ouvert à tous les Villabéens.

Venez rejoindre ce club où règnent ambiance et bonne humeur. Pour plus d'informations, contactez le 06 18 31 21 58 ou par mail à tony.veiga.91@gmail.com

Association de Danse Folklorique Portugaise

L'association AEDCRE a été créée en Juillet 2007, qui comprend le groupe folklorique de danse portugaise "Rosas de Portugal de Villabé". Le groupe a fait sa première prestation sur scène à Crosnes en Avril 2009. L'association représente les danses et les chants du Nord du Portugal et plus précisément la ville de Ponte Da Barca. Le groupe a la participation active de 48 adhérents. Les entraînements se font le samedi soir à 21h au gymnase du Bras de Fer.



La plupart des costumes sont faits à partir de lin et sont originaires d'un petit village qui se nomme Vila Chã Santiago. Les hommes sont habillés d'une chemise brodée, d'un pantalon blanc en lin, d'un bonnet noir et d'une écharpe noire qui se met autour de la taille. Les femmes sont habillées d'une chemise brodée de lin, une jupe en lin, un tablier brodé en laine et un gilet brodé également. Elles portent aussi sous leur jupe 2 jupons, un petit qui arrive au niveau du genou et un autre plus grand de la même taille que la jupe brodée à la main en coton. Elles portent des sabots aux pieds et des chaussettes en coton. L'association vous donne rendez-vous le 3 novembre prochain pour une soirée fado à l'Espace Culturel la Villa.

Toutes les personnes intéressées par l'association sont les bienvenues et invitées à contacter leur Présidente Madame Paula Dias au 06 80 98 71 21 ou par mail à c.paula1@ali-ceadsl.fr

Manifestations

dimanche 21 octobre

Concert de Fred Mella
17h, Espace Culturel La Villa
Tarifs : 15 Euros Villabéens,
20 Euros extérieurs, 10 Euros groupe
(à partir de 8 personnes)

mercredi 24 octobre

West Side Story
au théâtre du Châtelet - 17h30,
départ parking de la Poste
Tarifs : 30 Euros Villabéens,
60 Euros extérieurs
Conférence « de Roméo Et Juliette à
West Side Story » le 11 octobre à
18h30, Espace culturel la Villa

vendredi 26 octobre

Festi'Villa d'automne
20h30, Espace Culturel La Villa
Tarif : 3 Euros pour une entrée et
une boisson sans alcool

samedi 3 novembre

Soirée portugaise,
organisée par l'association
« AEDCRE »
Espace culturel La Villa

samedi 10 novembre

Salon du Mariage,
organisé par le
« Groupe Logistique »
Espace Culturel La Villa

mardi 13 novembre

**Un ange passe-passe ou entre
les lignes il y a un monde**
20h, Espace Culturel La Villa
Tarif : 5 Euros

17, 18, 23 & 24 novembre

**Représentation Théâtrale de
l'association « A Tout Vent »,
au profit du Téléthon**
21h00 vendredi et samedi,
17h00 le dimanche,
Espace Culturel La Villa

mardi 27 novembre

Qui-vive au théâtre de l'Agora
Départ 19h15, parking de la Poste
Tarif : 10 Euros

mercredi 28 novembre

Musée des Arts Forains
Départ 12h30, parking de la Poste
Tarifs Villabéens :
10 Euros adultes, 5 Euros enfants
Tarifs extérieurs :
20 Euros adultes, 5 Euros enfants

1er et 2 décembre

Marché de Noël
Espace Culturel La Villa



mercredi 5 décembre

La mer en pointillés
16h00, Espace culturel La Villa
Tarif : 5 Euros

7 et 8 décembre

Téléthon 2012
Ouverture le vendredi 7 décembre à
18h au gymnase Paul Poisson

dimanche 9 décembre

**Don Quichotte à l'Opéra
Bastille**
Départ 12h30, parking de la Poste
Tarifs Villabéens : 50 Euros adultes,
30 Euros enfants
Tarifs extérieurs : 75 Euros adultes,
30 Euros enfants

mardi 18 décembre

**Bereshit, l'histoire la plus belle
du cosmos au théâtre de
l'Agora**
Départ 19h15, parking de la Poste
Tarif : 10 Euros

Expression des



Jeunes et Citoyens

Le groupe de la majorité municipale "Pour Villabé" s'associe pleinement à la démarche du conseil municipal des enfants enclenchée en 2010 et renouvelée cet automne. Sous la tutelle de Madame le Maire, les 20 conseillers municipaux arrivés en fin de mandat en juin dernier ont bien travaillé durant ces deux ans lors des réunions du conseil, en commissions et lors des cérémonies commémoratives. Les élections organisées dans les classes de CM1 de nos deux groupes scolaires en octobre témoignent de l'engagement vivace autour de ce projet. Nous saluons avec enthousiasme cette démarche d'apprentissage de la citoyenneté, qui a su convaincre parents et enfants et donner une impulsion réelle aux projets défendus par le conseil version "junior". C'est en conjuguant ainsi humanisme et responsabilisation que l'on construit ensemble une commune où il fait bon vivre.

groupes politiques représentés au conseil municipal



Karl DIRAT – Frédéric FAURE –
Fabrice ROUZIC

Vous êtes nombreux à avoir répondu à notre enquête. Vous participez ainsi à la vie de notre commune. Vous pouvez continuer à nous transmettre votre avis, vos souhaits, vos projets pour les années à venir. Toutes vos réponses orienteront nos interventions lors des réunions municipales. Nous vous inviterons à en débattre démocratiquement lors d'une prochaine réunion publique. S'agissant des campements illicites, notre ancien député Manuel VALLS se démène sans relâche en tant que ministre de l'intérieur pour faire évacuer de nombreux camps en région Parisienne et même sur sa commune d'Evry. Mais quid ? des camps insalubres installés depuis trop longtemps sur les terrains en limite de notre commune à proximité de Moulin Galant ? Dès maintenant, mobilisons-nous pour Villabé ! Nous y habitons, nous l'aimons, nous nous y engageons pour un « Villabé Demain » enrichi de nos différences. Contactez-nous sur www.karl-dirat.fr ou par tel au 06 09 56 29 01



Une bonne loi

Le gouvernement vient de décider d'une loi imposant le respect d'un quota minimum de 25% de logements HLM dans les villes de plus de 5000 habitants. Notre commune est concernée comme elle l'était déjà précédemment avec un taux obligatoire de 20%. Faute de non respect une lourde sanction financière est appliquée. Engagement pris par François Hollande durant sa campagne électorale, cette décision sera appréciée par tous, en particulier les jeunes et les personnes âgées de notre cité à la recherche d'un logement permettant de demeurer à Villabé ou répondant aux besoins.

La majorité municipale a activement soutenu le candidat socialiste aujourd'hui élu. Des attentes sont vives chez nos concitoyens pour le changement politique espéré ; des doutes naissent sur le respect des promesses. C'est une raison supplémentaire pour que la municipalité s'engage sans hésitation dans la mise en œuvre d'une loi positive.

M. CHAIGNEAU
et A. SEBASTIAN



Aucune parution par le
groupe «Villabé pour tous»

Afrac Maral : Le spécialiste de vos événements

Afrac Maral est une entreprise spécialisée dans l'organisation d'événements :

Mariages
Anniversaires
Banquets
Baptêmes
Comités d'entreprise

...



Dotée de moyens techniques à la mesure de vos ambitions, c'est un grand professionnel de l'organisation de toutes vos fêtes grâce auquel vous appréciez une cuisine orientale raffinée.

Traiteur spécialiste marocain, Abdel, en grand chef, vous proposera ses briouates, salades composées, pastillas, tagines avec pour ambition première de participer à la réussite de l'événement que vous fêtez.

Afrac Maral vous propose également un large choix de prestations et la location de votre décoration : trône pour mariées, location de matériel de réception (nappes, vaisselle, couverts...)

Vous trouverez également chez Afrac Maral, un large choix de caftan, takchita et robes algériennes, pour invitées et mariées.

Pour plus de renseignements, rendez-vous chez Afrac Maral qui sera ravi de vous accueillir dans sa boutique au 11 rue Claude Mouchet 91100 Villabé au 01 64 97 22 63.

Sianodeco : Donner des couleurs à vos idées...

Peut-être que vous ne connaissez pas le nom de l'entreprise SIANODECO mais aujourd'hui, vous pouvez mettre un visage sur celle-ci grâce à l'intervention de notre magazine Le Villabéen.

Cette société a vu le jour sur notre commune en janvier 2007. Fort de plusieurs années d'expériences dans la peinture et les revêtements sols et murs, Philippe Siano, son gérant, vous propose un travail de qualité et un savoir-faire minutieux, avec une gamme de produits adaptés à vos besoins.

Vous souhaitez faire ou refaire l'ensemble des pièces de votre habitat ou juste votre salon ? En fonction de votre projet, il saura vous proposer une solution adaptée et vous aidera dans le choix des matériaux et des couleurs pour embellir votre intérieur.

Philippe Siano vous donne également des conseils, pour vous guider pas à pas dans vos projets de décoration intérieure, revêtements sols et murs ainsi que les interventions suite aux dégâts des eaux. N'hésitez pas à le contacter pour des renseignements ou pour faire établir un devis gratuit.

Pourquoi aller chercher un peintre à l'extérieur, quand vous en avez un dans votre commune ? Il y a donc plus d'une raison pour retenir ses coordonnées :
06 99 44 44 83 ou 01 64 97 65 17
ou par mail à sianodeco@gmail.com



Noces d'Or



Michèle et Roger Forlivesi ont célébré, en compagnie de leurs proches, leurs noces d'or, samedi 7 juillet dernier. Après un demi-siècle de mariage et de vie commune, les deux amoureux ont renouvelé leurs vœux, comme il est de tradition. Félicitations !

Nous leur souhaitons encore plein de bonheur... et pour longtemps.

Mariages

Ali HOUCHMAND AFCHAR
et Emmanuelle BEAUPLÉ le 21 avril 2012

Laurent LELIEVRE et Sandrine DE OLIVEIRA le 21 avril 2012

Alain ROTA-BIESDORF
et Marie-José DI COSTANZO le 28 avril 2012

François GIRAUD et Valérie HEME le 28 avril 2012

Stéphane RÉAU et Suzie BOUITIER le 28 avril 2012

Farid OUAZÈNE et Nathalie JEAN le 5 mai 2012

Yannis PALMAR et Grace-Amale ANDRIEU le 5 mai 2012

Jonathan DIDOT et Adeline POUSSINEAU le 5 mai 2012

Said RATMIM et Fatima FARMY le 12 mai 2012

Michel SOUSA DA COSTA et Laëtitia RISTO le 26 mai 2012

Nicolas DELGADO et Cristina-Maria PEREIRA le 23 juin 2012

Benoit BERROU et Irina MARINKUSH le 25 août 2012

Serge MAXIMIN et Isabelle WIRTH le 25 août 2012

Benjamin FAVRET et Anne LANDOIS le 8 septembre 2012

David DAULER et Céline MADAGASCAR le 15 septembre 2012

Naissances

Jules LAPPERT le 11 décembre 2011

Inès ZOUTINI le 5 avril 2012

Elya LEMIÈRE le 14 avril 2012

Izel GÜLER le 27 avril 2012

Donovan MESLEM le 12 mai 2012

Martins PEDRO le 16 mai 2012

Lina BOURAHLI le 23 mai 2012

Luca LE BRET le 27 mai 2012

Alex DUPONCHEL le 28 mai 2012

Sloan MACHECLER HUON le 3 juin 2012

Kim-Shan SAR le 13 juin 2012

Timéo ROVERSO le 27 juin 2012

Lilou et Sacha PANATIER le 30 juin 2012

Emrys PIN le 11 juillet 2012

Mai-Ly FARDOUX le 15 août 2012

Maëly PARLAN le 29 août 2012

Maëlia BONNET le 14 septembre 2012

Baptiste BARBIER le 20 septembre 2012

Décès

Elise DELMAY
veuve CROPAGE, le 17 mai 2012

Juliette CHARPENTIER
veuve CROPAGE, le 6 juin 2012

Maria ANACLETO SOARES
épouse PÉRON, le 14 juin 2012

Gérard COCAGNE,
le 28 juin 2012

Marie AMBRE,
le 31 août 2012

Stanislas PIEKOSZ,
le 1er septembre 2012



ESTIMATION - ACHAT - VENTE

L'immobilier différent à Villabé

- ✓ Un réseau national
- ✓ Un agent indépendant proche de vous
- ✓ Un partenariat avec plus de 1300 sites internet immobiliers

Estelle Pelletier

Agent mandataire Indépendant
RCAS 507 981 728 Evry

www.pelletier.optimhome.com
estelle.pelletier@optimhome.com

☎ 01.60.86.36.00 / 06.22.92.06.57

SIANODECO



- Peintre intérieur & extérieur
- Revêtements sols & murs
- Intervention suite dégât des eaux

Tél. : 01 64 97 65 17

sianodeco@gmail.com

14, rue Andromède - 91100 Villabé

DEVIS GRATUIT

Port. 06 99 44 44 83



TAXIS
RADIO CORBEIL

- St Germain-les-Corbeil
- St Pierre-du-Perray
- Villabé
- Saintry-sur-Seine

22 voitures

7/7 toutes distances

Tél : 0160 88 14 14

Break, prévenir à la commande

Tél. Borne-Gare : 01 64 9626 00



M.G.C.E.

TRAVAUX PUBLICS

Assainissement

Génie Civil

Ouvrage hydraulique

Voirie Réseaux Divers



www.mgce-tp.com - info@mgce-tp.com

2. voie du Marquis de Nattes - 91 070 BONDOUFLE - Tél. : 01 69 36 54 50 - Fax : 01 69 36 54 61

enfin des solutions performantes et écologiques pour
CARROSSERIE RAPIDE



redresse sans altérer

Devenir partenaire de FROG'S AIR PROCESS, c'est :
Gagner du temps
Réduire les coûts et l'immobilisation
Être acteur du développement durable

par des manipulations légères, de la carrosserie
en utilisant les pièces d'origine sans les altérer
en refusant le recyclage, l'énergie, la pollution,
les dangers pour les opérateurs et pour l'environnement



- Système breveté et exclusif de redressage
- Matériels de débousselage sans peinture
- Expertise et formation en carrosserie rapide

www.frogs-airprocess.com



ARNAUD MARIN

Maison fondée en 1877

LA VOLONTÉ DE RESPECTER
VOS SOUHAITS...

... en toute sérénité

FROGHE DE VOUS

CONTRAT OBSÈQUES
POMPES FUNÈBRES
FUNÉRAIRIUM
CRÉMATIION
MARBRERIE

7J/7 - 24H/24

MENNECY - 01.64.57.23.00
CORBEIL ESSONNES - 01.64.96.19.19
RIS ORANGIS - 01.69.43.66.33
JUVISY SUR ORGE - 01.69.24.81.50

www.pf-amarin.com



**AGENCE
GILLES CARTIER**



VENTE VN - VO
SERVICE RAPIDE - MÉCANIQUE
CARROSSERIE & PEINTURE TOUTES MARQUES

9, rue Victor Grignard - ZAC de Montvrain - MENNECY

☎ 01 64 57 30 40

<http://garage-cartier-mennecy.renault.fr>

INSTALLATION &
MAINTENANCE



D.E.S. ENERGIES

91100 VILLABÉ
Port : 06 89 19 86 49
desenergies@orange.fr

POMPE À CHALEUR - GÉOTHERMIE
PLANCHER CHAUFFANT
& RAFFRAÎCHISSANT

1 kWh électrique consommé = 4 kWh de chaleur restituée*

Avec une pompe à chaleur vous pouvez :
CLIMATISER ET RAFFRAÎCHIR
CHAUFFER VOTRE INTÉRIEUR
TRAITER L'AIR AMBIANT
PRODUIRE DE L'EAU CHAUDE
CHAUFFER VOTRE PISCINE

Tél. : 01 64 97 06 77

Brémond

ESPACE COMMERCIAL DES BRATEAUX À VILLABÉ

Le groupe Brémond a livré les magasins Castorama et Jardiland,
a aménagé la place publique dédiée à la promenade et aux enfants,
ainsi que l'ouverture des commerces et des restaurants.

www.groupe-bremond.com



Brémond

UFG LFP

VILLABÉ



castorama

VILLABÉ



C.Cial Villabé A6

Rue des 44 Arpents

Tél. : 01 60 88 91 91

Du lundi au samedi de 8h à 20h

Le dimanche de 9h à 20h

castorama.fr/villabe



APPRENDRE
A FAIRE SOI-MÊME
C'EST FACILE

lancez VOUS

**Essayez et recommencez,
autant de fois que vous voulez**

Avec les ateliers ou les stages : peindre, poser un mitigeur,
percer un mur, changer une prise, monter une cuisine...
Testez, essayez, recommencez, c'est fait pour ça !

LE SUR MESURE

Choisissez vos formats,
matériaux, finitions...
Pour obtenir un résultat
unique et parfaitement
adapté à vos besoins

Plans de travail, portes de douche,
portes de placard, fenêtres,
volets et appentis, portails et travées, stores
bannes, stores d'intérieur.

100%

DÉS
PRODUITS
DISPONIBLES

Facilitez-vous
la vie, chez nous,
c'est aussitôt
acheté aussitôt
emporté

Chez Castorama,
tous les produits
présentés en magasin
sont disponibles.

ACTIVIA - Édité par CASTORAMA FRANCE S.A.S. - Capital 304 186 300 € - RCS Lille B 451 678 973

castorama

Du 1^{er} Sept. 2012 au 31 Janv. 2013

castorama

-10%*

sur l'article de votre choix

* Offre valable uniquement dans votre magasin de Villabé sur remise de ce coupon en caisse, non cumulable avec toute autre promotion en cours.